

SIRAN MINERVOIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2019

Présents :

ADRAGNA J – MARTEL C – TISSEYRE C – ABRIOUX C – DARLY T – GERVASI A – CADENA J – LIGNERES G – OLIVARES S – SICART M – MIGNARD C – ROUSSEAU L – GILANT Y

Absents : ANCELY N

Excusés : BORIOS O

Secrétaire : DARLY Thierry

1 – AUGMENTATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE 8 PLACE DE LA MAIRIE :

Suite à l'évolution de l'indice de référence (IRL), Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer du logement communal situé 8 Place de la Mairie (logement 1) et de le fixer à 273 €/mois. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

2 – AUGMENTATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE 2 AVENUE DES ECOLES :

Suite à l'évolution de l'indice de référence (IRL), Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer du logement communal situé 2 Avenue des Ecoles et de le fixer à 506 €/mois. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

3 – AUGMENTATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE 24 RUE DU FOUR :

Suite à l'évolution de l'indice de référence (IRL), Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer du logement communal situé 24 Rue du Four et de le fixer à 384 €/mois. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

4 – AUGMENTATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE 6 QUARTIER DU PORTAIL HAUT:

Suite à l'évolution de l'indice de référence (IRL), Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer du logement communal situé 6 Quartier du Portail Haut et de le fixer à 132 €/mois. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

5 – PRIX DE L'EAU POTABLE POUR 2020 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de ne pas appliquer d'augmentation sur le prix de du m³ d'eau, ainsi que les taxes appliquées sur la consommation d'eau potable pour l'exercice 2020 et de maintenir les tarifs de l'année précédente, à savoir :

- Eau : 2 €/m³.
- Redevance assainissement : 0,90 €/m³.
- Redevance pollution : 0,27 €/m³.

- Redevance modernisation : 0,15 €/m³.
- Abonnement au réseau : 16 €/trimestre.

6 – BIENS ACQUIS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS A SORTIR DE L'ACTIF :

Monsieur le Maire propose de sortir de l'actif, les biens de faibles valeurs acquis depuis plus de cinq ans (2014) :

- Ordinateurs mairie pour une valeur de 2 997 €.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7 – PRIX DU REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE :

Le traiteur de notre cantine scolaire appliquera, à compter du 1^{er} janvier 2020, une augmentation de 0,24 % sur le prix des repas, ce qui représentera un prix d'achat de 3,432 € TTC. Le prix de revente étant de 4,00 €, il propose de maintenir ce tarif.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8 – DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGET 2019 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus au chapitre 16 du budget 2019, il convient d'effectuer le virement de crédits suivant :

- 16 (1641) – Emprunts en euros : augmentation de crédits de 15 000 €.
- 21534-252 – Eclairage public : diminution de crédits de 15 000 €.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

9 – RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de recruter un agent contractuel non permanent, pour assurer les fonctions d'assistante maternelle au sein de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, pour une période allant du 6 janvier au 3 juillet 2020.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10 – REORGANISATION VOIRIE – APPROBATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES ET APPROBATION DU METRE TOTAL DES VOIRIES CLASSEES DANS LE DOMAINE PUBLIC :

Suite à la réunion du 02 juillet 2019, lors de laquelle le Conseil Municipal a approuvé la réorganisation de la voirie communale, les services de la Préfecture de l'Hérault nous demandent de délibérer à nouveau, sur l'actualisation du tableau de classement unique des voies communales, ainsi que sur le métré des voiries classées dans le domaine public.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité toutes ces propositions.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée, il est 21 H 00.